



Marriage pas consommer comment je fais pour divorcer

Par **kamylia_old**, le **28/11/2007** à **19:34**

BONJOUR

VOILA JE ME SUIS mariee en 2005 avec un algerien comme moi mais il reside en italie moi je residais en algerie le mariage a eu lieu chez sa famille a jijel en algerie voila mon probleme que cet homme m'a trahi dés le debut le jour de mariage m'a expliquer qu'il est fatiguées et la consommation de mariage peut attendre qu'il est chez lui en italie car il est mal a l'aise chez ma famille pour moi c'etait pas un probleme jusqu'a mon arrivé en italie que j'ai appris que son probleme c'est pas la fatigue mais qu'il aime pas les femme et qu'il est impuissant les 1er mois ma presenter a tous ses copins au colegues de son travail car c'est son but il s'est juste marier pour dire un homme et pour cacher son problem bref a la maison il fait pàs de course vraiment le minimum il me dit que lui il mange au travail j'etait vraiment comme une esclave ma voisine qui a remarquer ça m'a conseiller d'aller voir une assistante sociale et j'ai posé plainte a la police qui m'ont bcp aider moralement maintenant j'ai une demande de divorce qui est posé en italie et je viens d'apprendre que lui a déposé une demande de divorce en algerie que puis je faire pour divorcer en italie pour montrer a tous le monde qui est en vrai ce salot et aussi pour qu'il ne fait pas ce qu'il m'a fais a une autre femme actuelement je suis en france et comme les loie ssont presque paraille aidez moi svp